

## **Compte rendu de l'Assemblée générale départementale du mercredi 9 juin 2021**

C'est au lycée Jean-Calvin de Noyon que s'est tenue le mercredi 9 juin 2021, à 9h30, l'assemblée générale annuelle de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de l'Oise.

Les membres du Bureau, Martine Fondeur, Ghyslaine Lasbleiz, Françoise Ould, Claudine Colin, Francine Obry et Jean Chalvin ont accueilli les participants en compagnie de sympathisants, tels que Bernard Fondeur (vidéo), Pascal Obry (photographies) et Patrick Lasbleiz (informatique).

23 membres de l'AMOPA ont répondu présent et 31 se sont fait représenter pour les différents votes dans le cadre des travaux statutaires. La DASEN, Madame Compagnon, empêchée, s'était fait excuser.

Les participants ont tout d'abord eu le plaisir de se retrouver autour d'un café de bienvenue et de déguster des viennoiseries préparées par les services de restauration de la cité scolaire.

L'assemblée fut accueillie par madame Martine Fondeur, présidente de l'AMOPA-Oise et par madame Françoise Ould, proviseure de la cité scolaire qui a dit toute sa joie et sa fierté d'accueillir une deuxième fois l'A.G. départementale de l'AMOPA en tant que proviseure.

Dans son discours de bienvenue, la présidente de la section de l'Oise de l'AMOPA, a exprimé sa gratitude envers la proviseure de la cité scolaire d'avoir permis de réunir cette assemblée de la meilleure des façons dans un contexte sanitaire encore délicat. Avant de présenter le programme de la journée dans ses grandes lignes, elle a remercié les membres du Bureau et du Conseil administratif pour leur disponibilité et leur engagement. Elle s'est réjouie de voir que les concours que la section de l'Oise propose sont retenus parfois par le National (tels les concours novateurs sur les mathématiques) et connaissent auprès des écoles, collèges et lycées un succès de prestige. Elle a rendu hommage à M. Jacky Crépin, qui a pris sa retraite de directeur académique et qui a toujours soutenu la section de l'Oise de l'AMOPA.

Elle a fait observer une minute de silence en hommage à ceux et celles qui nous ont quittés pendant les deux années écoulées (puisque l'assemblée départementale n'avait pu, en raison de l'épidémie, se tenir l'an passé).

### **Travaux statutaires**

Le compte rendu de l'Assemblée générale du 27 mars 2019, joint à la convocation qu'ont reçue les adhérents par courrier dans les délais réglementaires, a été approuvé à l'unanimité.

### **Rapport moral 2019**

Madame la présidente, en lisant le rapport moral qu'elle a rédigé et fait parvenir aux adhérents, s'est plu à répéter que les membres du Conseil administratif avaient travaillé avec dévouement en poursuivant les objectifs fixés, en cherchant à valoriser et accompagner les talents de la jeunesse. Madame Compagnon qui a succédé à monsieur Crépin au poste de DASEN a assuré, dès son arrivée, de son soutien à la section de l'Oise de l'AMOPA.

Martine Fondeur a rappelé que les administrateurs se sont déplacés dans les écoles pour remettre solennellement les prix que les élèves ont remportés aux différents concours.

Elle s'est réjouie que la CRPA ait pu se tenir dans les salons de la préfecture et que de nombreux articles retraçant la vie de la section aient pu paraître dans la revue nationale ; elle s'est félicitée que la section ait pu travailler conjointement avec le Rotary-Club pour accompagner des concours

originaux tels que la réalisation d'un lion des Flandres en fonte au lycée professionnel de Nogent-sur-Oise.

Ce rapport moral a été approuvé par un vote à l'unanimité.

### **Bilan financier simplifié 2019**

Claudine Colin, dans son rôle de trésorière, a présenté un bilan financier simplifié de l'exercice 2019 en parfait équilibre, avec un total de dépenses de 13037.75 euros et un total de recettes de 13310 euros, avec un excédent en caisse de 272.24 euros.

Le bilan prévisionnel 2020 n'a pas pu être respecté à cause de la pandémie qui a tout paralysé.

Ce bilan financier a été approuvé par un vote à l'unanimité.

### **Rapport moral 2020**

Madame la présidente dressa un bilan de cette année 2020 qui fut marquée par l'épidémie du coronavirus. On put en janvier procéder à la remise annuelle des décorations au lycée Pierre-d'Ailly de Compiègne et tenir un conseil administratif qui définissait les lignes d'action pour l'année, mais en mars tout fut bouleversé par un confinement rigoureux que décréta le gouvernement pour la sauvegarde de la population. Nos activités en souffrirent beaucoup par des reports puis des annulations. L'isolement nous a pesé ; les rencontres amicales nous ont manqué... Après quelques semaines d'espoir, de nouvelles contraintes à l'automne ont paralysé nos projets.

Les établissements scolaires sont restés malgré tout ouverts, avec des protocoles sanitaires qui évoluaient toutes les semaines, obligeant les acteurs du monde de l'École à des contorsions méritoires pour maintenir un enseignement digne de ce nom. Il a fallu s'adapter. Les réunions en visioconférence ont alors repris. Les jurys des concours ont partagé les productions sur la Toile.

Cette pandémie qui s'est abattue sur la planète fut un chambardement avec son lot de désagréments mais aussi de signes d'espérance.

La réussite des concours que nous avons organisés est la preuve que nos actions sont reconnues, attendues et appréciées. Une nouvelle aventure se dessine, encore plus riche qu'auparavant !

Ce rapport moral a été approuvé par un vote à l'unanimité.

### **Bilan financier simplifié 2020**

Claudine Colin a présenté un bilan financier simplifié de l'exercice 2020, avec un total de dépenses de 10180.51 euros et un total de recettes de 9369.13 euros, avec un déficit en caisse de 811.38 euros. Déficit artificiel car cette somme est en réalité en caisse en chèques-cadeaux, achetés pour des récompenses qui n'ont pu être distribuées.

Le budget prévisionnel 2021 se calquera sur le modèle des années précédentes, dans une recherche rigoureuse d'équilibre.

Ce bilan financier a été approuvé par un vote à l'unanimité.

### **Rapport d'activités 2019**

C'est le secrétaire adjoint, Jean Chalvin, qui, à l'aide d'un diaporama élaboré avec soin par madame la vice-présidente Ghyslaine Lasbleiz, a dans un premier temps évoqué les activités, manifestations et sorties organisées en 2019.

La remise annuelle des médailles à la préfecture de Beauvais en présence du secrétaire général de la préfecture et du DASEN Jacky Crépin qui se retirait ces jours-là après de bons et loyaux services. Avec la promotion de la présidente de notre section départementale Martine Fondeur au grade d'officier. Et des élèves de Beauvais qui ont été invités à chanter la Marseillaise et l'Hymne européen (en français et en allemand) dans le hall de réception.

L'Assemblée générale départementale de l'Oise, le 27 mars 2019, s'est tenue au lycée agricole d'Airion. Journée marquée par les récompenses distribuées aux lauréats des concours que la section de l'Oise a organisés.

Sortie au printemps, fin avril, à la découverte de Senlis sous forme d'énigmes concoctées par notre Sphinx local, l'administrateur Philippe Papet.

Voyage d'une semaine pour quelques-uns à Saint-Pétersbourg. Croisière sur la Néva ; visite d'une journée au palais de l'Ermitage. Saumon et vodka à tous les menus ?...

Sortie à Blérancourt, dans l'Aisne, au musée franco-américain, où le groupe d'adhérents et de sympathisants a fait la connaissance d'une philanthrope américaine, Anne Morgan, qui est venue en aide aux soldats et aux habitants pendant les deux dernières guerres mondiales. Journée si étourdissante qu'elle a failli nous faire perdre la tête... lorsque nous avons visité la maison du révolutionnaire Saint-Just.

La Journée des Amopa picardes à Amiens. Sous une chaleur caniculaire, nous n'étions que huit de l'Oise à faire partie du voyage : c'est trop peu... Journée remarquable autour de la langue picarde avec conférence sur le picard, pièce de théâtre en picard, et au *tchot souper*, ficelles picardes au menu ! Madame le maire, qui nous a accordé en fin de journée un long entretien, ne s'est exprimée, elle, qu'en français !...

Excursion à Lille mi-septembre. La ville a conservé dans son architecture les marques de ses divers occupants. Au déjeuner, le nouveau président national de l'Amopa, Jean Pierre (pas de trait d'union, erreur de l'Etat civil !) Polvent, nous a rejoints avec sa charmante épouse. Puis nous avons plongé dans la Piscine de Roubaix et nagé de bonheur dans ce temple de l'art Déco.

Sortie à Creil où nous avons mis nos pas dans ceux de Flaubert à la maison Gallé-Juillet et au musée de la Faïencerie.

Notre section a tenu un stand au lycée Jean-Monnet de Crépy-en-Valois qui fêtait ses 30 ans d'existence, ceci afin de faire connaître au public venu nombreux les valeurs de la République qu'elle défend, les appuis qu'elle apporte aux acteurs de l'Ecole qui s'engagent.

Ce rapport d'activités a été approuvé à l'unanimité.

## **Rapport d'activités 2020**

Jean Chalvin a feuilleté les pages des activités que la section a pu maintenir en 2020 malgré la météo sanitaire défavorable. La remise des décorations mi-janvier au lycée Pierre-d'Ailly de Compiègne fut l'une de nos dernières rencontres « *comme avant* », avant le grand confinement sanitaire. Les élèves de la section *Art et Danse* du lycée de Crépy (sous la conduite de M. Merle) ont enchanté l'assemblée dans un ballet époustouflant digne de l'école de danse de Maurice Béjart et de Pina Bausch.

Avant le 2<sup>e</sup> confinement, Martine Fondeur et Jean Chalvin ont remis au collègue Louis-Pasteur de Noyon les prix de poésie devant les familles des lauréats.

Martine Fondeur et Jean Chalvin se sont rendus à Arras, à l'invitation du président national de l'Amopa, pour participer à une rencontre entre les sections des Hauts-de-France ; ils ont pu ainsi faire plus ample connaissance avec les responsables du Bureau national et des sections du Nord et du Pas-de-Calais.

Au lycée Arthur-Rimbaud de Ribécourt, la section suit sur 2 ans, en partenariat avec le Rotary-Club de Compiègne-Sud, un projet aboutissant à la confection et à la commercialisation d'un panier de produits régionaux.

Les trop longs temps de confinement n'ont pas empêché des rencontres multiples entre les membres du Bureau en visioconférence.

Par quel miracle (de Fatima ou d'ailleurs) a-t-il été possible de réaliser un voyage de 8 jours (sur fonds personnels) début octobre, du nord au sud du Portugal ?... Juste avant le 2<sup>e</sup> grand confinement. Tous les participants se le demandent encore... D'autant plus que ce fut un succès

incontestable, avec des moments forts comme cette visite privilégiée de la célèbre bibliothèque de l'université de Coimbra, la relève de la garde dans la salle capitulaire du monastère de Batalha (chef-d'œuvre de l'art manuelin) ou la dégustation des véritables pastéis de Belém sur les lieux mêmes où cette succulente pâtisserie est sortie pour la première fois des fournils. Un carnet de route, rédigé par Jean Chalvin, richement illustré par les photographies de Pascal Obry et Bernard Fondev, a été édité sur souscription (par les soins de Francine Obry).

Dans cette forte zone de turbulences, même si les administrateurs de la section de l'Oise de l'AMOPA ont tangué sous les coups de semonce, ils n'ont jamais piqué du nez et ont tenu bon le gouvernail, avec, ancrée à l'esprit de tous, cette mission que chacun assume avec ses compétences propres : *Partager et Servir*.

Ce rapport d'activités a été approuvé à l'unanimité.

Madame la présidente a annoncé la démission de l'administratrice Sophie Marteaux pour raisons personnelles. Selon l'article 4-6 du règlement intérieur de l'AMOPA, en cas de vacance d'un siège, c'est le 1<sup>er</sup> candidat non élu sur la liste de ceux qui se présentaient aux suffrages des adhérents qui doit être désigné comme possible remplaçant. M. Jean-Claude Ropars, n'ayant pas renouvelé son adhésion en 2019 ni en 2020, ne peut être désigné comme éventuel remplaçant. C'est donc au 2<sup>e</sup> non-élu sur la liste des postulants, M. Jean-Yves Bonnard, qui, après avoir accepté cette offre, est désigné aux suffrages de l'assemblée.

Après consultation auprès de l'assemblée, le vote est fait à main levée. Jean-Yves Bonnard est élu administrateur par un vote à l'unanimité.

Martine Fondev a alors rendu hommage à différentes personnes fidèles à l'association, Solange Nourry, épouse du regretté président départemental Bernard Nourry et Jeanine Geisen, épouse du président d'honneur Bernard Geisen (absent excusé pour raison de santé).

Elle a donné la parole à Jean Polak, lui aussi président d'honneur de la section de l'Oise, qui, avec beaucoup d'émotion dans la voix, a salué le Bureau et Conseil administratif pour toutes les actions qu'ils déploient.

Elle a appelé à la tribune l'administrateur Jean-Marie Lelong, directeur de l'école de Carlepont et référent académique de l'UNESCO, qui prend sa retraite en cette fin d'année scolaire, pour lui rendre hommage dans les missions qu'il assume avec beaucoup d'engagement personnel. Dans son mot de remerciement (improvisé, puisque cette séquence n'était pas officiellement programmée !), il exprima principalement le besoin urgent que l'AMOPA doit ressentir de sauvegarder la langue française. C'est dire s'il a été écouté avec empathie !

### **Conférence de Jean-Yves Bonnard**

Le nouvel administrateur Jean-Yves Bonnard, professeur de Lettres-Histoire au lycée Charles-de-Bovelles de Noyon, s'est proposé de nous conter l'histoire rocambolesque du château d'Annel (sur la commune de Longueil-Annel) qui, à l'origine, a hébergé de nobles familles, a connu de nombreux avatars au cours des siècles avant de devenir vers 1930 un centre d'éducation pour enfants de bonne famille « au caractère fort... » (sic)

A sa conception, le château fut, sous Louis XV, la première école d'agriculture de France, ferme-école fondée en 1771 par Pierre-Lucien Pannetier, receveur des domaines et des bois du roi, qui avait été chargé par Sa Majesté de redessiner les routes qui sillonnaient la forêt de Compiègne et de régénérer les essences en semant chênes, hêtres et châtaigniers. Son fils, qui lui succéda, fit faillite et ses terres furent adjugées à Papillon de la Ferté, intendant des menus plaisirs de la Maison du roi et musicien à ses heures, dont des mauvaises langues purent dire qu'il était un « dévot libertin », qui transforma toute la demeure. Une colonne subsiste dans le parc, élevée en l'honneur de son épouse, qui porte une inscription difficile à déchiffrer mais d'une grande beauté

littéraire.

Les familles à particule nobiliaire se succédèrent, les Devin de Graville, les Devin de Lagarde jusqu'aux Delisle de Falcon de Saint Geniès (il faut s'appeler Stéphane Bern pour arriver au bout de ces patronymes à tiroirs sans éternuer...).

Pendant la Première Guerre mondiale, le bâtiment devint un hôpital militaire et le parc servit de cimetière jusqu'au jour où le gouvernement décida de transférer les dépouilles des soldats morts au combat dans des nécropoles militaires ou dans leur village d'origine. Une seule stèle subsiste, celle d'un officier, le lieutenant Guérard.

En 1933 fut créé, sous l'influence du docteur Robert Préaut, un collège avant-gardiste spécialisé pour enfants de bonne famille souffrant de troubles comportementaux, sous la forme d'« une république d'enfants à l'épreuve de la pédagogie curative » (sic). Ce centre fut géré tout d'abord par l'Association nationale de Réadaptation sociale puis, en 1967, par la Caisse nationale d'assurance-maladie.

Les innovations pédagogiques y furent quasi révolutionnaires. On chercha à insérer dans la société des enfants inadaptés au système éducatif traditionnel en leur apprenant un métier mais aussi en leur apprenant à être des citoyens. Placés dans des foyers chez l'habitant ou en internat, les enfants décidaient du fonctionnement de leur quotidien. Une monnaie interne était même inventée pour valoriser leurs travaux. Ils bénéficiaient de cours de vacances, pouvaient s'adonner à toutes sortes de sports ; ils étaient constamment accompagnés. Dans le cadre de l'enseignement, les arts étaient également dispensés à l'école. Autant d'aspects novateurs pour l'époque. Les enfants du village pouvaient bénéficier des installations sportives (en signe de gratitude à l'égard de l'hospitalité des habitants). De fortes têtes, qui ont usé leur fond de culotte sur les bancs de cette école, sont devenues de belles têtes d'affiche, tels les chanteurs Pascal Danel (qui a adopté ce nom de scène en hommage à l'enseignement qu'il a reçu dans cette école), et Jean-Claude Pascal, les acteurs Michel Auclair et Michel Piccoli.

En 1971 c'est l'association « La Nouvelle Forge » qui prit le relais, un centre de réorientation géré par l'Institut de Psychothérapie et de Rééducation. En 2007 il y eut sectorisation de l'accompagnement, le centre étant géré par l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique. Depuis lors, des centres nouveaux se sont créés à Compiègne, où l'on accueille les jeunes atteints d'autisme, à Thourotte où l'on pilote un pôle jeunes vers l'autonomie.

Depuis 2019, le château a changé de vocation mais le site est aujourd'hui préservé, classé au patrimoine régional.

La passionnante prestation de Jean-Yves Bonnard fut saluée par les applaudissements nourris de toute l'assistance.

### **Déjeuner convivial au lycée**

Malgré les restrictions sanitaires en vigueur, les services de l'intendance du lycée ont pu concocter un menu savoureux composé de plats froids. De l'apéritif au dessert - farandole d'amuse-bouche, volaille aux légumes de saison et tarte aux fraises nappée de crème à la menthe et à la pistache - les papilles ont été comblées. Sur une avancée vitrée, baignant dans le soleil des retrouvailles tant espérées, les tables avaient été dressées avec élégance aux couleurs de notre association. Tout n'était que prévenance et bon goût. Le chef de cuisine et le personnel d'intendance méritaient bien les plus vifs éloges que leur a tressés notre présidente.

Madame le maire de la ville de Noyon, Sandrine Dauchelle, nous a fait l'honneur de partager le le dessert avec nous.

Entre la poire et le fromage, quelques élèves de l'omniprésent Jean-Yves Bonnard ont été récompensés pour le travail qu'ils avaient fourni au cours de l'année scolaire dans le cadre d'un concours sur la Résistance et la Déportation.

### **Visite du quartier de la cathédrale**

Sous la direction du vice-président de l'office de Tourisme, monsieur Gautier, et guidés par un cicerone connaissant son métier, les participants ont pu faire le tour de la cathédrale et comprendre l'histoire de ce site multiséculaire. Les évêques du temps jadis, personnages nobles de haute lignée, savaient faire venir les meilleurs architectes pour l'expression de leur foi et le confort de leur existence. Des auréoles de sainteté ont nimbé leur chef et les ont fait entrer dans les calendriers, jusqu'à devenir les parangons de proverbes intemporels comme saint Médard ou de chansons populaires comme saint Eloi.

La cathédrale n'a pas été construite en un jour ; sur des bases romanes du tout début du XIIe siècle, elle s'élève en adoptant, au fil des décennies, le style gothique primitif. Elle constitue d'ailleurs l'un des premiers jalons de l'architecture gothique. Avec des singularités comme cette salle capitulaire qui fut édifiée au XIIIe siècle sur un vaste cellier voûté en ogives ou comme ce transept original dont chaque bras se termine par une abside. Environnée des maisons des chanoines qui forment devant le parvis un arc de cercle comme pour mieux la protéger, elle se dresse dans le paysage noyonnais comme une figure tutélaire.

Elle a subi les aléas de l'histoire dans des incendies, des effondrements, des bombardements et autres avanies que les ennemis ou les révolutionnaires ont perpétrées. Les hommes, de siècle en siècle, l'ont reconstruite, même si d'autres hommes, à l'instar du réformiste Jean Calvin (dont le père y travailla comme marguillier) ont voulu dans des actes jugés hérétiques la détruire. Des souscriptions avaient été lancées après la Première Guerre mondiale pour la faire renaître ; c'est ainsi que les habitants de Béziers se distinguèrent par leur générosité et méritèrent que la municipalité de Noyon baptisât la place entre la cathédrale et l'ancien évêché (actuel musée du Noyonnais) « place de Béziers ».

Un moment privilégié fut la visite de la bibliothèque du chapitre, accolée à un flanc de la cathédrale et à laquelle, d'ordinaire, les groupes ne peuvent accéder en raison de la précarité de l'édifice en bois. Elle recèle des trésors en livres anciens que l'on ne peut bien évidemment pas toucher. Les maîtres de la philosophie côtoient ceux de la théologie, les astrologues et les botanistes y ont aussi une belle part. Dans une salle réservée, on se retrouve dans « l'enfer », là où l'on cachait jadis les livres licencieux mais ici c'étaient surtout les livres considérés comme hérétiques que l'on ne voulait pas mettre sous le regard des curieux. Le plus bel ouvrage, « *la Bible de Morierval* » est cachée dans un coffre-fort, ailleurs, par mesure de sécurité. Comment ne pas être ému devant cette première édition des « *Essais* » de Michel de Montaigne... Qu'il est doux de savoir que ces trésors de la culture littéraire se nichent à l'abri des querelles pusillanimes du quotidien sous les voûtes d'une cathédrale, lieu sacré de paix et miroir même de l'éternité.

Qu'il fut agréable, après cette journée diablement réussie, de s'asseoir entre amis, avec une joie teintée d'émotion, à la terrasse d'un café pour bavarder en buvant un rafraîchissement... comme avant...

Rédacteur : **Jean Chalvin, secrétaire adjoint**

Mise en page : **Francine Obry, secrétaire**

**Vu, la présidente, Martine Fondeur**

